



Communiqué de presse

Bruxelles, le 30 juin 2022

Belfius cessera de comptabiliser des intérêts négatifs pour les clients professionnels à partir du 1^{er} septembre 2022

Sur la base des évolutions récentes des marchés et de l'évolution de la politique monétaire annoncée par la BCE, Belfius Banque a pris la décision de ne plus comptabiliser d'intérêts négatifs sur les avoirs en compte de paiement et d'épargne des clients professionnels à partir du 01/09/2022*.

Belfius Banque informera chaque client concerné.

Ces intérêts négatifs n'étaient pas d'application pour les particuliers. Leur situation ne change donc pas.

(*) A l'exclusion des clients disposant de conditions particulières contractuelles

En savoir plus ?

Contact presse

Belfius Banque & Assurances

Ulrike Pommee, + 32 (0)2 222 02 57 / ulrike.pommee@belfius.be - press@belfius.be

www.belfius.be